



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

VD

CALM.LI Saràl, à Pully, CH-550-1047292-4, exploitation d'un cabinet de naturopathie et de médecine naturelle (FOSC du 31.05.2006, p. 16/3396976). Statuts modifiés le 10 août 2010. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'un cabinet de naturopathie et de médecine naturelle, ainsi que toutes activités connexes (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Le capital social de CHF 20'000 est divisé en 20 parts de CHF 1'000. Charvet Marie-Anne, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associée-gérante Kirsanoff Sonia, désormais titulaire de 20 parts de CHF 1'000 (précédemment 1 part de CHF 19'000). Selon déclaration de la gérante du 10 août 2010, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 14254 du 27.08.2010 / CH-550.1.047.292-4 / 05795456

